



Royaume de Belgique
Province de Luxembourg
Commune de Wellin
Grand-Place, 1 – 6920 Wellin

Tél. : 084 / 43 00 46 (E. Mouton)
Fax : 084 / 43 00 57
Mail : eddy.mouton@wellin.be
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30
à 12h; lundi et mercredi de 13h30 à 16h30

CONTRAT DE LOCATION D'UNE SALLE COMMUNALE

Salle communale louée :

- Salle des fêtes – rue du Mont, 55 – 6924 Lomprez
 - Grande salle
 - Cafétéria
 - Scène
 - Cuisine et vaisselle
 - Barbecue
- Maison des associations (MDA) – Rue de Beauraing, 24 – 6920 Wellin
 - Grande salle
 - Espace culturel
 - Salle de réunion
 - Cuisine et vaisselle
- Local du Tombois – rue du Tombois, 4 C - 6921 Chanly
- Laboratoire de la vie rurale – Rue de la Place, 4 – 6920 Sohier (uniquement manifestations culturelles, pas de fêtes privées)
 - Grande salle rez-de-chaussée
 - Grande salle 1^{er} étage
- Maison de village de Halma – rue Air-Melet, 11 – 6922 Halma
 - Grande salle avec cuisine
 - Cuisine seule

Bailleur :

M. Benoît CLOSSON, Bourgmestre de Wellin
Mme Charlotte LEONARD, Directrice générale
Administration communale de Wellin – Grand-Place, 1 – 6920 Wellin

Locataire : privé responsable d'une association

Nom :	Prénom :
Adresse :	Mail :
Téléphone :	GSM:
(Nom de l'association) :	

Présence OBLIGATOIRE du locataire durant la période de location, qui en assume ainsi la pleine responsabilité en cas de dégâts éventuels. Le locataire doit être majeur au moment où il signe le présent contrat.

Activité envisagée :

- Manifestation publique / privée
- Entrée payante : **oui - non** (droit d'entrée, droit d'inscription, participation aux frais, prévente ...)
- Descriptif de l'activité (ex. type de bal) :
- Nombre de participants (estimation):

Manifestation :

Date : Début : Fin :

Mise à disposition des clés :

- évènement en soirée : le locataire disposera de la clé le jour de l'évènement à 9h ; et sera prêt à faire l'état des lieux de sortie le lendemain à 12h.
- évènement en journée : le locataire disposera de la clé le jour précédent l'évènement à 19h ; et sera prêt à faire l'état des lieux de sortie le lendemain à 12h.

Montant de la caution : €

- à verser sur le compte **BE43-0910-1977-5501** de la Commune de WELLIN, avec la communication : **nom du locataire / date de l'événement/ salle louée**
- Une fois la location, les charges et dégradations éventuelles acquittées, la caution sera restituée sur le compte BE __/ ____/ ____/ ____
- La caution n'est pas rendue en cas d'annulation de la réservation (sauf en cas de force majeure), ni en l'absence de tri des déchets.

Montant de la location : € Ce montant est communiqué pour information. Il sera à payer ultérieurement, lors de la réception de la facture

Le locataire s'engage à prendre contact avec la surveillante de la salle pour établir l'état des lieux et retirer / restituer les clés. Le locataire présentera la preuve de paiement.

- Salle des fêtes de Lomprez : Mme Carine Magerat (0472/42.72.45)
- Maison des associations de Wellin : Mme Emilie Marson (084/38.00.60 ou 0474/83.19.81)
- Local du Tombois de Chanly : Mme Maryse Robert (0494/03.06.06)
- Laboratoire de la vie rurale : Mr Eddy Mouton (084/43.00.46 ou 0494/91.44.53)
- Maison de village de Halma : Mme Elena Tikhvinskaya (0471/04.46.46)



Contrats de brasserie à respecter

Pour la **Maison des associations** et la **salle de Lomprez** : obligation de commander les boissons (bière et softs) au fournisseur attitré : Brasserie MAZIERS à Bouillon (Tél. : 061/46 66 24 – E-mail : commande@maziers.be).

La bière pils est la **Böfferding**. Pour les autres types de bières disponibles (fruitées, spéciales,...) voir avec la brasserie.

La réservation de la salle ne sera effective qu'une fois

- la location et la caution payées,
- le contrat, dûment complété et signé, renvoyé à :

**Administration communale
Grand-Place, 1
6920 Wellin**

Pour toute question relative aux locations des salles communales, veuillez contacter **Mme Véronique DAVREUX** au **084/43.00.56** – veronique.davreux@wellin.be.

Le locataire s'engage à faire respecter le règlement d'ordre intérieur des salles communales ci-joint.

Conformément au RGPD, j'autorise la Commune de Wellin à traiter et conserver mes données personnelles dans le cadre de l'accomplissement de sa mission et ce jusqu'à la fin de leur utilité administrative.

Wellin, le

La Directrice générale
Charlotte LEONARD

Le Bourgmestre
Benoît CLOSSON

Le locataire
.....